

## Objectif spécifique

<b>Programme</b>	PO FEDER FSE Aquitaine 2014/2020
<b>Axe 2</b>	Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
<b>Objectif thématique 8</b>	Promouvoir un emploi durable et de qualité et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre
<b>Investissement prioritaire FSE 8 (ii)</b>	<i>L'intégration durable sur le marché du travail des jeunes, en particulier ceux qui ne travaillent pas, ne font pas d'études ou ne suivent pas de formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse.</i>
<b>2.4</b>	<b>Accroître l'accès à l'emploi des jeunes de moins de 26 ans sans emploi et ne suivant ni enseignement ni formation, qui résident sur le territoire de l'ex-Aquitaine et sont inactifs ou chômeurs</b>

## Résultats à atteindre

- Augmentation du nombre de jeunes en emploi à l'issue d'actions de formation
- Augmentation du nombre de jeunes accompagnés dans un parcours d'orientation

Le chômage des jeunes aquitains de 15 à 24 ans a atteint un niveau critique (25,1 % en 2012<sup>39</sup>). Ce public est touché de plein fouet par la crise économique qui, d'une part, freine son accès à l'emploi et, d'autre part, précarise son insertion professionnelle, les jeunes étant particulièrement exposés à des formes d'emploi précaires.

La part des jeunes de 18 à 24 ans qui ne travaillent pas, ne font pas d'études ou ne suivent pas de formation est plus importante en Aquitaine qu'en France (16,6 % en 2012<sup>40</sup>, contre 16,2 %). Parmi eux, bon nombre ne sont pas diplômés. Le taux de décrochage scolaire est en effet élevé en Aquitaine: 11,7 % en 2012<sup>41</sup>, de 1,7 point supérieur à la cible Europe 2020.

En lien avec les difficultés qu'ils rencontrent sur le marché du travail, et l'incapacité de certains à s'y positionner, les jeunes sont aussi davantage frappés par la pauvreté. En Aquitaine, le taux de pauvreté des jeunes de 18 à 29 ans reste inférieur à ce qu'il est au niveau national (15,9 % en 2011, contre 16,2 % en France métropolitaine), mais ne cesse de

progresser : il était de 14,7 % en 2009.

Ces constats appellent une action immédiate, forte et ciblée en faveur de l'emploi des jeunes, sur lesquels reposera le potentiel productif de l'économie régionale dans les années à venir. L'éligibilité de l'Aquitaine à l'Initiative pour l'emploi des jeunes doit y contribuer.

Son volet formation sera géré par la Région dans le cadre du PO FEDER-FSE. Le volet emploi et inclusion sociale sera géré par l'Etat dans le cadre d'un PO spécifique. Dans un souci de visibilité et de cohérence, une coordination renforcée et spécifique sera mise en place afin d'articuler à la fois les actions relevant du PO IEJ national et celles relevant du PO FEDER-FSE régional, à travers notamment un Plan d'actions régional (PAR) avec la DIRECCTE

**Tableau 4a: Indicateurs de résultat pour l'IEJ et indicateurs de résultat spécifiques correspondant à l'objectif spécifique**

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des cibles	Valeur intermédiaire pour 2018			Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Année de référence	Valeur cible (2023)			Source des données	Fréquence de communication de l'information
				H	F	T			H	F	T		
CRO1	Participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	Participant			90		%	2012		92 (90 à 95)		Conseil régional	annuelle
CRO2	Participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	Participant			90		%	2014		92		Enquête à mener	annuelle

<sup>39</sup> Source : Eurostat

<sup>40</sup> Source : Eurostat - Jeunes de 18 à 24 ans par région Nuts 2

<sup>41</sup> Source : Eurostat

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des cibles	Valeur intermédiaire pour 2018			Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Année de référence	Valeur cible (2023)			Source des données	Fréquence de communication de l'information
				H	F	T			H	F	T		
CR03	Participants chômeurs qui suivent un enseignement/ une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Participant				36	%	2012			36 (33 à 39)	Enquête Opinion Way*	annuelle
CR04	Participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	Participant				40	%	2012			45 (40 à 50)	Enquête Opinion way*	annuelle
CR05	Participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	Participant				40	%	2014			50	Enquête à mener	annuelle
CR06	Participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/ une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Participant				17	%	2012			17 (15 à 20)	Enquête Opinion way*	annuelle
CR07	Participants inactifs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	Participant				90	%	2012			92 (90 à 95)	Conseil régional	annuelle
CR08	Participants inactifs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	Participant				90	%	2014			92	Enquête à mener	annuelle
CR09	Participants inactifs qui suivent un enseignement/ une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Participant				33	%	2012			36 (33 à 39)	Enquête Opinion way*	annuelle
CR10	Participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation	Participant				18	%	2012			20 (18 à 22)	Enquête Opiion Way*	annuelle

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des cibles	Valeur intermédiaire pour 2018			Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Année de référence	Valeur cible (2023)			Source des données	Fréquence de communication de l'information
				H	F	T			H	F	T		
CR11	Participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation	Participant				26	%	2012			30 (26 à 34)	Enquête Opinion way*	annuelle
CR12	Participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation	Participant				0	%	2012			1 (0 à 2)	Enquête Opinion way*	annuelle

\* Les valeurs de référence sont issues des résultats de l'enquête annuelle sur le devenir des stagiaires (Opinionway), pondérées selon la situation et les difficultés rencontrées par les participants à l'entrée des actions.

## Actions à soutenir au titre de l'OS 2.4

### Description du type et exemples d'actions à soutenir

- **les principaux groupes cibles** : tous les jeunes âgés de moins de 26 ans, sans emploi et ne suivant ni enseignement ni formation, qui résident en Aquitaine et sont inactifs ou chômeurs, prioritairement les bas niveaux de qualification.
- **les types de bénéficiaires** : Conseil régional, autres collectivités territoriales, associations, organismes de formation...

Les actions soutenues contribueront à l'acquisition et à l'amélioration des compétences et des qualifications des jeunes, pour faciliter leur accès ou leur retour à l'emploi.

Les actions soutenues dans le cadre de l'IEJ se répartissent, conformément à la ligne de partage établie avec le PO national IEJ, entre les trois thématiques suivantes :

#### a) La formation professionnelle à travers notamment le Programme Régional de Formation et son corollaire « le revenu social de formation », circonscrite aux jeunes NEET de moins de 26 ans prescrit par un des acteurs du Service public de l'emploi (SPE) :

- Actions d'orientation professionnelle qui, quelle qu'en soit la nature, plateforme d'orientation, action d'aide aux choix professionnels spécialisée et bilans jeunes d'accès à la qualification, visent à construire un parcours d'accès à la qualification. Ces actions s'inscrivent en complément des actions de formation ci-dessous.
- Actions de formation aux compétences clés et savoirs de base.
- Actions de formation qualifiantes spécialisées qui permettent d'obtenir une qualification inscrite au Registre National des Certifications Professionnelles.

- Actions de formation modulaires pré-qualifiantes ou qualifiantes qui permettent d'accéder à des premiers niveaux de qualification.

Actions de formation aux langues étrangères appliquées à un secteur d'activité déterminé pour optimiser l'employabilité des publics les plus éloignés de l'emploi et accompagner leur accès à un emploi nécessitant la pratique régulière d'une langue étrangère (métiers du tourisme, du commerce, de l'hôtellerie).

L'ensemble de ces actions de formation constitue une offre de service régionale de formation qui constituera demain un élément du « service public régional de formation »(SPRF).

#### b) L'apprentissage à travers notamment :

- Les actions développées dans le cadre de la politique Nouvelle Chance de la Région Aquitaine permettant :
  - d'amener les jeunes NEET de moins de 26 ans à l'emploi par la qualification, en intégrant les étapes nécessaires à la définition d'un projet de vie et d'un projet professionnel, grâce à une formation en alternance,
  - de remobiliser vers l'emploi les jeunes NEET jusqu'à 30 ans (cf. écoles de la 2e chance).
- Des actions spécifiquement dédiées aux jeunes de moins de 26 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études auprès des CFA, comprenant plusieurs volets portant sur :
  - La promotion de l'apprentissage auprès du public NEET de moins de 26 ans ;
  - La sensibilisation à la création ou reprise d'activité ;
  - L'orientation vers une poursuite d'étude pour les jeunes sortis du dispositif d'appren-

tissage à l'issue de l'obtention du diplôme, qui ne sont ni en étude, ni en formation, ni en emploi

- L'orientation vers l'emploi salarié après la formation de ce public cible

**c) La création d'activités pour les jeunes NEET jusqu'à 30 ans à travers notamment :**

- le développement d'expérimentations dont l'objet est dans un premier temps de sensibiliser ce public à la création d'activité, puis d'aider ceux qui le souhaitent, sous forme de tutorat ou de coaching, à créer leur entreprise.
- Enfin, pour ceux qui auraient créé leur entreprise, le suivi post-crétion sous forme notamment de parrainage par des entrepreneurs expérimentés.

**Principes directeurs régissant la sélection des opérations**

Les actions de formation seront mises en œuvre par voie de marché public ou de subvention. Les actions de formation proposées doivent répondre aux besoins de qualification, notamment pour de nouveaux métiers ou des secteurs fortement créateurs d'emplois. Elles doivent s'articuler avec les besoins de main-d'œuvre qualifiée des entreprises.

Les opérations devront être en cohérence avec les principes horizontaux suivants : égalité des chances, non-discrimination, égalité entre les hommes et les femmes, et développement durable.

Les actions en faveur des jeunes de moins de 26 ans issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville seront privilégiées.

A noter qu'à titre dérogatoire, les actions mises en œuvre par les Ecoles de la deuxième chance et celles en lien avec la création d'activité pourront s'adresser à un public de jeunes NEET de moins de 30 ans.

**Utilisation prévue des instruments financiers**

Sans objet

**Utilisation prévue des grands projets**

Sans objet

**Indicateurs de réalisation, par priorité d'investissement et, le cas échéant, par catégorie de région**

**Tableau 5: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme**

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région (le cas échéant)	Valeur cible (2023)			Source des données	Fréquence de communication de l'information
					H	F	T		
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	IEJ	Plus développée	5 000	5 000	10 000	Synergie	Annuelle
CO06	moins de 25 ans	Nombre	IEJ	Plus développée	5 500	5 500	11 000	Synergie	Annuelle